

Recomptage des voix de la présidentielle gabonaise mardi

@rib News, 27/09/2009 â€“ Source Reuters La Cour suprême du Gabon procèdera mardi à un nouveau comptage des bulletins de l'élection présidentielle du 30 août dont l'opposition a contesté le résultat, annonce dimanche la présidente de cette juridiction. Cette procédure fait suite au recours déposé par une coalition de candidats battus lors du scrutin remporté par Ali Ben Bongo, fils du président déchu Omar Bongo. Ses deux principaux rivaux, l'ancien ministre de l'Intérieur Andre Mba Obame et Pierre Mamboundou, qui ont obtenu tous deux un peu plus de 25% des suffrages contre 41,7% à Ali Bongo, ont affirmé disposer de preuves de fraudes massives et réclament il y a dix jours l'annulation de l'élection.

"Un recomptage va débuter mardi", a annoncé la présidente de la Cour suprême, Marie Madeleine Mborantsuo, à Radio France Internationale (RFI). "Les membres de la cour ont décidé qu'ils pouvaient entamer le recomptage des votes en présence de responsables désignés par les requérants", a-t-elle ajouté sur RFI. Le président élu Ali Bongo a déjà eu des entretiens avec ses homologues lors d'une tournée en Afrique centrale, bien qu'il n'ait pas encore été investi en raison de la procédure en cours. La Cour suprême, qui beaucoup reprochent d'être aux mains des partisans d'Ali Bongo, a validé le scrutin et les spécialistes estiment peu probable qu'elle revise sa position. La France, dont le Gabon a été l'une de ses colonies phares en Afrique centrale, et des observateurs ont jugé que le déroulement du scrutin avait été largement acceptable et les appels à une nouvelle élection ne semblent pas être suivis à l'étranger. L'élection présidentielle a été suivie d'émeutes dans la capitale Port-Gentil, où des installations françaises, notamment des installations du groupe pétrolier Total, ont été prises pour cibles.